

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2012

**SYNDICAT MIXTE POUR LES CONTRATS REGIONAUX DU SUD VENDEE
SMCRSV**

68 Boulevard des Champs Marot

85200 FONTENAY-LE-COMTE

 09 63 63 37 41

Fax : 02 51 00 51 75

Courriel : smctusv@orange.fr

EDITO

Madame, Monsieur,

Comme chaque année depuis 2010 maintenant, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activité du Syndicat Mixte pour les Contrats Régionaux du Sud Vendée (SMCRSV) (anciennement Syndicat Mixte pour le Contrat Territorial Unique du Sud Vendée).

2012 a, à nouveau, été une année riche de réalisations et de concrétisations.

La décision d'aller encore plus loin avec la Région des Pays de la Loire avec le Nouveau Contrat Régional (NCR)

La diminution de la participation des collectivités à 0,18 euros par habitant pour le fonctionnement du Syndicat et l'animation du Conseil de Développement.

Je tiens à souligner que tout le travail mené ne saurait connaître ces concrétisations sans le concours et la mobilisation des élus et du Conseil de Développement du Territoire Sud Vendée.

Tout au long des quelques pages de ce rapport, vous pourrez constater que la Collectivité avance et que les nombreux projets se concrétisent.

Le Syndicat Mixte reste l'interlocuteur privilégié de la Région des Pays de la Loire auprès des Maîtres d'Ouvrage dans le cadre des contrats régionaux.

Je vous souhaite une bonne lecture

Claudette BOUTET,

Présidente du Syndicat Mixte pour les Contrats Régionaux du Sud Vendée (SMCRSV)

Les statuts du Syndicat Mixte pour le Contrat Territorial Unique du Sud Vendée ont été approuvés par Arrêtés Préfectoraux n° 05 SPF104 du 17 novembre 2005 et n° 2001 SPF 15 du 15 mars 2011.

Il a été constitué, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales en ses articles L 5711-1 et suivants, un Syndicat Mixte dénommé : **SYNDICAT MIXTE POUR LE CONTRAT TERRITORIAL UNIQUE DU SUD VENDEE**

Par Arrêté préfectoral n° 2013 – DRCTAJ/3-10 du 10 janvier 2013 portant modification des statuts du Syndicat Mixte pour le Contrat Territorial Unique du Sud Vendée, le Syndicat Mixte prend la dénomination suivante :

SYNDICAT MIXTE POUR LES CONTRATS REGIONAUX DU SUD VENDEE

LES MISSIONS DU SMCRSV :

Il exerce les activités d'études, d'animation, de coordination et de contractualisation nécessaires à la mise en œuvre de la Charte de Territoire ;

Il soutient auprès du Conseil Régional des Pays de la Loire les actions et projets proposés par chaque Communauté de Communes dans le cadre des contrats régionaux et de la Charte de Territoire ;

Il conduit des réflexions, des études ou toutes démarches nécessaires à la définition des futurs projets et à leur mise en œuvre sur les politiques d'aménagement et de développement du territoire et figurants sur la Charte de Territoire ;

Il assure l'élaboration, la validation, le suivi technique et financier de l'exécution des programmes d'actions et de projets des contrats régionaux dont il est le chef de file ;

Il pilote la clôture des contrats régionaux et coordonne la production du rapport de solde et l'évaluation des programmes d'actions ;

Il assure un rôle de fédérateur, de coordinateur et de mise en cohérence des initiatives locales, d'animation et de mise en réseau et de conseil dans le cadre des contrats régionaux ;

Il est le relais privilégié de la Région auprès des Maîtres d'Ouvrage des actions soutenues dans le cadre des contrats régionaux ;

Il a vocation à être un lieu privilégié de partenariat, de concertation, de coordination et d'animation des initiatives en faveur du développement de son territoire ;

Le Syndicat Mixte n'a pas vocation à être Maître d'Ouvrage d'investissement. Les Communautés de Communes, les autres EPCI et les Communes restent Maîtres d'Ouvrage des actions et projets entrant dans leur domaine respectif de compétences.

Le Syndicat Mixte n'a pas vocation à se substituer aux domaines de compétences de ses partenaires. Toutefois, pour des opérations présentant un intérêt pour le territoire, le Syndicat et les collectivités ou leurs regroupements pourront, selon les circonstances, s'accorder sur la mise en œuvre d'une

maîtrise d'ouvrage déléguée ou une convention. Cette procédure exceptionnelle ne pourra être engagée qu'à la demande expresse d'une ou plusieurs collectivités constituantes et votée par le Comité Syndical.

Le SYNDICAT MIXTE POUR LES CONTRATS REGIONAUX DU SUD VENDEE (SMCRSV) est constitué de cinq établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

**C. de Communes du Pays de Fontenay le Comte,
C. de Communes Vendée-Sèvre-Autise,
C. de Communes du Pays de la Châtaigneraie,
C. de Communes du Pays de Sainte Hermine,
C. de Communes du Pays de l'Hermenault.**

**Soit 75 Communes, environ 77 027 habitants
(RP 2009 – sources INSEE)**

LE COMITE SYNDICAL

Le Syndicat Mixte est administré par un Comité Syndical dont les Délégués sont désignés par le Conseil Communautaire des chacune des dites Communautés de Communes.

Délégués Titulaires	25
Délégués Suppléants	25

Répartition des Délégués Titulaires

C. de Communes du Pays de Fontenay le Comte	10
C. de Communes du Pays de la Châtaigneraie	5
C. de Communes Vendée – Sèvre – Autise	5
C. de Communes du Pays de Sainte Hermine	3
C. de Communes du Pays de l'Hermenault	2

LE BUREAU

Le Comité Syndical élit parmi ses délégués un bureau composé d'un Président et de neuf autres membres. « In fine » le bureau comprend :

1	Président
5	Vice – Présidents
4	Membres du Comité Syndical

Répartition des Sièges

C.de Communes du Pays de Fontenay le Comte	4
C.de Communes du Pays de la Châtaigneraie	2
C.de Communes Vendée – Sèvre – Autise	2
C.de Communes du Pays de Sainte Hermine	1
C.de Communes du Pays de l'Hermenault	1

LE CONTRAT TERRITORIAL UNIQUE

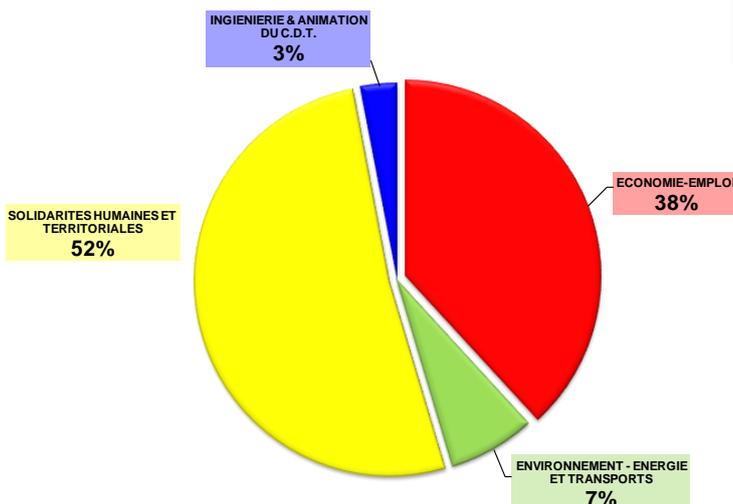


La Région des Pays de la Loire a approuvé, par délibération de sa Commission Permanente du 14 décembre 2009, le programme de 55 actions du Contrat Territorial Unique 2010 - 2013 du Pays Sud Vendée.

Pour contribuer à sa réalisation, la Région a affecté une dotation de 6 132 000 euros correspondant à 25,77% du montant total des investissements envisagés dans le Contrat qui s'élève à 23 790 754 € HT dont deux actions transversales pour 420 000 € et deux actions pour l'ingénierie, 68 000 € pour l'animation du Conseil de Développement du Territoire Sud Vendée et 120 000 € pour le fonctionnement du Syndicat Mixte pour le Contrat Territorial Unique du Sud Vendée.

Ce Contrat a pris effet à la date du 6 janvier 2010 pour une durée de trois ans et est arrivé à son terme le 6 janvier 2013.

REPARTITION DE LA DOTATION DU CONTRAT TERRITORIAL UNIQUE



Le Contrat Territorial Unique a fait l'objet d'un ajustement deux ans après son approbation en Commission Permanente du Conseil Régional du 2 avril 2012.

Cet avenant a permis de réajuster les opérations inscrites au vu des réalisations mais également de réaffecter des subventions non utilisées sur des opérations nouvelles. Chaque modification ayant été justifiée.

L'avenant au Contrat Territorial Unique 2010-2013 du Pays Sud Vendée présentait 50 actions.

Le montant total des investissements dans l'avenant au Contrat s'élevait à 23 006 168 € HT

	AVANT AVENANT		
	PROGRAMME D'ACTIONS	DEPENSES HT	DOTATION CTU
ÉCONOMIE – EMPLOI	16 actions	7 885 763 €	2 369 178 €
ENVIRONNEMENT – ENERGIE ET TRANSPORTS	10 actions	2 846 460 €	432 510 €
SOLIDARITÉS HUMAINES ET TERRITORIALES	27 actions	12 823 531 €	3 104 072 €
INGÉNIERIE	2 actions	235 000 €	188 000 €

	APRES AVENANT		
	PROGRAMME D'ACTIONS	DEPENSES HT	DOTATION CTU
ÉCONOMIE – EMPLOI	16 actions	7 284 523 €	2 654 018 €
ENVIRONNEMENT – ENERGIE ET TRANSPORTS	9 actions	4 457 525 €	612 510 €
SOLIDARITÉS HUMAINES ET TERRITORIALES	23 actions	11 029 120 €	2 677 472 €
INGÉNIERIE	2 actions	235 000 €	188 000 €
TOTAL AVENANT N-2	50 ACTIONS	23 006 168 €	6 132 000 €

ETAT D'AVANCEMENT
CONTRAT TERRITORIAL UNIQUE 2010 - 2013 + AVENANT N+2

N° action	Intitulé des actions	AVENANT Commission Permanente 2 AVRIL 2012	ETAT D'AVANCEMENT
27	Aménagement de locaux pour l'enseignement du chant et de la musique	MODIFIEE	EN COURS
34	Rénovation d'une salle omnisports existante	ANNULEE	-
58	Maison du tourisme et de l'emploi	CREATION	EN COURS
Communauté de Communes du Pays de L'Herminault			
23	Construction d'une déchetterie - Ste Gemme la Plaine		EN COURS
36	Construction piste d'athlétisme Ste Gemme la Plaine	ANNULEE	-
37	Action touristique sur le pôle de l'Engraisserie aménagement d'un "Pôle Nature"		EN COURS
43	Construction de locaux pour l'accueil de loisirs intercommunal		EN COURS
46	Acquisition de serres pour crédit bail Association "les amis de la solidarité"		SOLDÉE
56	Construction d'une antenne de l'accueil de loisirs Intercommunal à Ste Gemme la Plaine	CREATION	EN COURS
Communauté de Communes du Pays de Sainte Hermine			
2	Création du lotissement d'activités Moulin Bertin Ouest		SOLDÉE
3	Extension de la zone d'activités Fief du Quart à St Martin de Fraigneau	ANNULEE	-
4	Création de la zone d'activités commerciales des 3 canons	ANNULEE	-
5	Création de la zone d'activités économiques du Pôle Sud-Vendée Innov Automobile	MODIFIEE	EN COURS
12	Construction (ou aménagement) d'un bâtiment relais		SOLDÉE
14	Construction d'un bâtiment relais destiné à recevoir l'antenne de l'Office de Tourisme - MERVENT	MODIFIEE	EN COURS
15	Office de Tourisme de Pôle	ANNULEE	-
17	Isolation et remplacement des chaudières actuelles par des chaudières basses températures pour l'école et la mairie - LE LANGON		SOLDÉE
18	Economie d'énergie dans les bâtiments communaux - FOUSSAIS - PAYRE	ANNULEE	-
19	Travaux d'économie d'énergie dans la salle polyvalente - ST MICHEL LE CLOUCQ		SOLDÉE
20	Réhabilitation d'un ancien bâtiment en Mairie : économies d'énergies - SERIGNE		SOLDÉE
21	Création d'une cantine : travaux d'économie d'énergie - PETOSSE		SOLDÉE
24	Création d'un chemin piétonnier - PETOSSE		EN COURS
25	Liaison douce Doix / Fontaines / Montreuil - DOIX	ANNULEE	-
26	Création de sentiers pédestres - LONGEVES		SOLDÉE
30	Revalorisation de la base de loisirs Nautisme et Plein Air de Mervent	MODIFIEE	EN COURS
31	Création d'un sentier pédestre autour du marais communal - POIRE SUR VELLUIRE		EN COURS
32	Création d'une coulée verte - FOUSSAIS - PAYRE		SOLDÉE
38	Aménagement d'un centre de loisirs et périscolaire - FONTAINES	MODIFIEE	SOLDÉE

39	Création d'une micro-crèche – MONTREUIL	ANNULEE	-
48	Création d'une salle annexe associative – SERIGNE	ANNULEE	-
49	Rénovation et extension de la salle polyvalente - CHAIX	MODIFIEE	SOLDÉE
50	Réhabilitation de la salle polyvalente - VOUVANT	MODIFIEE	SOLDÉE
51	Réhabilitation de la salle polyvalente - AUZAY	MODIFIEE	EN COURS
52	Extension, économies d'énergies, étude acoustique de la salle d'activités culturelles - L'ORBRIE	MODIFIEE	EN COURS
53	Place de Verdun - Phase 2 - FONTENAY-LE-COMTE		SOLDÉE
57	Pôle d'Echange Multi-Usage - Ville de Fontenay le Comte	CREATION	SOLDÉE
61	Réhabilitation du théâtre - Ville de Fontenay le Comte	CREATION	EN COURS
Communauté de Communes du Pays de Fontenay le Comte			
6	Aménagement de la zone intercommunale des 4 routes		SOLDÉE
7	Aménagement de la zone artisanale du Breuil Barret	MODIFIEE	SOLDÉE
8	Aménagement de la zone économique intercommunale du Pironnet II et IV	MODIFIEE	SOLDÉE
9	Aménagement de la zone économique intercommunale du Fief Tardy	MODIFIEE	SOLDÉE
10	Extension de la zone intercommunale de la Prée	MODIFIEE	SOLDÉE
13	Réhabilitation d'un bâtiment en chantiers d'insertion et locaux relais	MODIFIEE	SOLDÉE
16	Etude sur le foncier agricole	MODIFIEE	SOLDÉE
29	Acquisition d'un matériel de projection cinématographique		SOLDÉE
33	Réalisation d'un terrain synthétique avec vestiaires et éclairage	MODIFIEE	SOLDÉE
44	Audit petite enfance	MODIFIEE	SOLDÉE
47	Pôle santé	MODIFIEE	SOLDÉE
Communauté de Communes du Pays de la Châtaigneraie			
11	Création d'une zone commerciale "Le moulin du Joug" à Benet	MODIFIEE	SOLDÉE
22	Construction d'un bâtiment pour l'accueil de l'Institut Supérieur de l'Ecobâtiment et des énergies renouvelables		SOLDÉE
28	Extension du Centre Minier de Faymoreau	ANNULEE	-
35	Revalorisation du site du Lac de Chassenon	ANNULEE	-
40	Création d'un multi-accueil Petite Enfance à Benet	MODIFIEE	SOLDÉE
41	Création d'une micro crèche à Saint Hilaire des Loges	MODIFIEE	EN COURS
42	Création d'une micro crèche à Vix	MODIFIEE	EN COURS
59	Création d'un Centre de Ressources à Oulmes	CREATION	SOLDÉE
60	Création d'un bâtiment relais à Nieul sur L'Autize	CREATION	EN COURS
Communauté de Communes Vendée - Sèvre -Autise			
1	Viabilisation du Vendéopôle Sud Vendée		SOLDÉE
45	Réhabilitation d'un immeuble pour l'installation de la mission locale		SOLDÉE
54	Animation du Conseil de Développement du Territoire		SOLDÉE
55	Fontionnement du Syndicat Mixte pour le Contrat Territorial Unique du Sud Vendée		SOLDÉE
Syndicat Mixte pour le Contrat Territorial Unique du SV			

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2012

PREPARATION DU NOUVEAU CONTRAT REGIONAL (NCR) : JANVIER A OCTOBRE 2012 :

Dans le cadre de la préparation du Nouveau Contrat Régional, les Elus du territoire du Syndicat Mixte pour les Contrats Régionaux du Sud Vendée (SMCRSV) et le Conseil de Développement du Territoire Sud Vendée se sont réunis en Comités de suivis.

Septembre 2012 : Avis du Conseil de Développement du Territoire Sud Vendée sur le projet d'actions du NCR.

Le 22 octobre 2012 : Le projet d'actions du NCR a été voté par les Elus du SMCRSV.

REALISATION D'UN POINT D'ETAPE SUR L'ELABORATION DU NOUVEAU CONTRAT REGIONAL

26 novembre 2012 : Visite de J-P. Le Scornet, Vice-président de la Région des Pays de la Loire, Président de la Commission aménagement du territoire et environnement

FORMALISATION DU NOUVEAU CONTRAT REGIONAL

Novembre / décembre 2012

REVUE DE PRESSE



Source : **LE FIL DES TERRITOIRES**
www.filsdesterritoires.fr
L'action régionale en Pays de la Loire

La base de loisirs de Mervent en travaux **Action 30 du Contrat Territorial Unique**

Créée en 1974, la base de loisirs, nautisme et plein air de Mervent nécessite quelques rénovations. Les travaux commenceront en juin prochain. Au menu : agrandissement des dortoirs et aménagements pour les personnes à mobilité réduite.

« *Les infrastructures de la base de loisirs, nautisme et plein air de Mervent avaient fortement besoin d'être rénovées* », commente Delphine Menanteau, la responsable du service Tourisme de la communauté de communes du pays de Fontenay-le-Comte. Cet important lieu de tourisme du Sud-Vendée voit affluer chaque année environ 18 000 visiteurs, profitant aussi bien d'activités nautiques (voile, canoë...) que terrestres (VTT, tir à l'arc...). « *Nous accueillons des touristes, mais aussi des sportifs venant parfaire leur condition physique. Pour répondre aux besoins de notre clientèle, nous devons revoir nos équipements. En effet, la base de loisirs n'a pas subi d'importants travaux depuis sa création en 1974 !* »

Renforcer l'accès aux handicapés

Financée par la Région des Pays de la Loire à hauteur de 205 000 €, la réhabilitation de la base de loisirs de Mervent débutera en juin prochain. « *Nous désirons notamment agrandir nos dortoirs*, poursuit Delphine Menanteau. *Ils contiennent actuellement dix-neuf lits et nous voudrions en accueillir quarante. Nous ne pouvons pas faire plus car il faudrait alors agrandir notre bâtiment et détruire ainsi une partie de notre massif forestier.* »

Autre chantier : l'accès aux personnes à mobilité réduite. « *Très peu de handicapés viennent sur notre base de loisirs, faute d'aménagements adaptés. Nous allons installer des équipements spécifiques, notamment en ce qui concerne leur accès aux embarcations comme les bateaux électriques.* »

Projet encore à l'étude, la base de loisirs pourrait également voir son offre s'élargir avec l'installation d'un mur d'escalade. Cependant, il faudra attendre avril 2013 pour espérer en profiter. D'ici là, la base de loisirs de Mervent sera fermée cet été. Il sera néanmoins toujours possible d'y louer vélos et canoës.

Source : **OUEST-FRANCE** 5 JUILLET 2012



Le terrain synthétique se pose au stade de football - Cheffois

Action 33 du Contrat Territorial Unique

Les responsables de la communauté de communes ont constaté l'avancement des travaux du stade synthétique et de ses annexes.

Le terrain synthétique de football, en cours d'achèvement sur le site de Cheffois, sera un outil communautaire de promotion du football et du sport en général sur le Pays de La Châtaigneraie.

On compte au Pays près de 1 200 jeunes adhérents sportifs, dont 40 % de jeunes footballeurs et footballeuses. Au même titre que la salle de gymnastique intercommunale basée à La Châtaigneraie, le terrain de football synthétique se définit comme un outil de centralisation de la formation des jeunes à la pratique du football. C'est aussi le moyen d'assurer un soutien en effectifs aux équipes seniors qui évoluent, pour trois d'entre elles, au niveau régional. Régulièrement, avec la commission sport intercommunale, les clubs se réunissent pour élaborer des plannings d'utilisation de la structure et un règlement de fonctionnement permettant au maximum de clubs de profiter de cet équipement de qualité.

Ce terrain permettra, en outre, l'hiver, de préserver les terrains engazonnés. La phase de travaux de la tranche ferme est terminée depuis le 15 avril. Elle comprenait le terrassement, l'assainissement, le plateau synthétique et les équipements sportifs. Les vestiaires sont en chantier depuis le 12 mars et désormais le bâtiment est clos et couvert, avec les enduits réalisés.

Les travaux de second oeuvre sont en cours, depuis le 18 juin : électricien, plaquiste, plombier, etc. La fin des travaux de la tranche conditionnelle et des VRD est prévue pour octobre avec la mise à disposition immédiate des équipements.

Les travaux des vestiaires, d'un coût HT de 328 000 €, ont été réalisés pour moitié par des entreprises locales. Le coût global de l'opération se chiffre à 967 000 € HT, subventionnés par la fédération de football (60 000 €), le conseil général (24 500 € pour le terrain et 18 500 € pour les vestiaires) et le conseil régional (313 000 € dans le cadre du CTU N° 2).



Source : **DP – REGION PAYS DE LA LOIRE**

Maison intercommunale de la Petite enfance à Benet

Action 40 du Contrat Territorial Unique

Ce projet porté par la Communauté de communes Vendée Sèvre Autise a permis la construction sur la commune de Benet d'un multi accueil de 600 m² avec 8 800 m² d'espaces extérieurs. Le bâtiment se situe à proximité du groupe scolaire « Le Champs du Bois » ce qui lui permet de bénéficier de la proximité d'équipements éducatifs et sportifs ainsi que des services de la cuisine centrale de l'école. Ce multi accueil associe différentes formes d'accueil : à temps partiel, ponctuel, en urgence et pour des horaires atypiques.

L'équipe professionnelle est composée de 10 personnes à temps plein avec une direction assurée par une éducatrice de jeunes enfants (EJE).

La Région a soutenu la construction du multi accueil à hauteur de 95 000 € au titre du Contrat territorial unique de 2009-2012, pour un coût global de 950 000 €, soit un taux d'intervention de 10 %..

Source : **LE FIL DES TERRITOIRES**

www.filsdesterritoires.fr

L'action régionale en Pays de la Loire

Les liaisons douces pour trait d'union - Longèves

(Extrait)

Action 26 du Contrat Territorial Unique

Dès 1980, les cheminements piétonniers ont été intégrés dans les nouvelles zones d'habitation. Il était important de pouvoir relier les lotissements, créer une liaison entre les deux rives tout en offrant des lieux de promenade".

Montant des travaux : 76 282 €, avec un soutien de la Région des Pays de la Loire de 10 000 € dans le cadre du Contrat territorial unique (CTU) et un apport de 22 751 € du Département de la Vendée.

Source : **LE FIL DES TERRITOIRES**
www.filsdesterritoires.fr
L'action régionale en Pays de la Loire



À Pouillé, la Maison du tourisme et de l'emploi affirme sa polyvalence dans un nouvel espace

(Extrait)

Action 58 du Contrat Territorial Unique

Plus accessible, plus adaptée, plus performante : à Pouillé, les qualificatifs ne manquent pas pour décrire la nouvelle Maison du tourisme et de l'emploi. Pilotée par la Communauté de communes du Pays de l'Hermenault, la structure se distingue par son approche pluridisciplinaire.

À Pouillé, la Maison du tourisme et de l'emploi a fait peau neuve le long de l'axe départemental reliant Nantes à Fontenay-Le-Comte. Ouvert en juin 2012, l'équipement a été entièrement rénové et élargi pour favoriser l'accueil des publics ainsi que le travail du personnel.

Polyvalence et économies d'énergies

Sur ce nouvel espace de 368 m², on peut aussi bien chercher un emploi en ligne, se faire accompagner pour l'écriture de son CV, en savoir plus sur l'offre touristique grâce aux bornes tactiles mises à disposition ou encore prendre des informations sur les modes de garde existants sur le territoire.

"Six personnes animent le site en toute polyvalence pour répondre aux attentes des publics. La Communauté de communes a souhaité privilégier un investissement adapté, qui répond aux besoins du territoire grâce à des services plus performants."

L'inscription environnementale et patrimoniale a aussi été l'une des priorités du projet : "

La nouvelle Maison du tourisme et de l'emploi a été classée Bâtiment basse consommation (BBC), elle offre par ailleurs une façade en pierre calcaire parfaitement en phase avec l'architecture locale".

Montant total de l'opération : 317 389 € HT, avec une aide régionale de 233 783 € au titre du Contrat territorial unique (CTU).

Alors que les aménagements d'espaces verts se poursuivent cet automne sur les pourtours du bâtiment, la Communauté de communes est à l'oeuvre avec le projet de deux nouveaux équipements sur son territoire, bénéficiant de l'aide régionale : la réhabilitation totale de la salle de sports à L'Hermenault et la rénovation de la salle culturelle de Saint-Valérien, à l'horizon



Source : **LE FIL DES TERRITOIRES**
www.filsdesterritoires.fr
L'action régionale en Pays de la Loire

Fontenay-le-Comte : le théâtre municipal retrouvera son lustre d'antan fin 2013

(Extrait)

Action 61 du Contrat Territorial Unique

Le théâtre de Fontenay-le-Comte vit une pleine cure de jouvence. La municipalité a entrepris la réhabilitation complète de cet édifice construit en 1832, symbole emblématique de la culture dans la ville des "beaux-esprits".

"Le théâtre fait partie de cette génération de bâtiments publics édifiés au XIXe siècle rue Rabelais, et donc en zone classée. Il s'agit de retrouver l'esthétique d'origine en privilégiant la convivialité de l'espace, la cohérence de la décoration intérieure."

La réhabilitation vise également la remise aux normes de sécurité et l'accessibilité des espaces. Pour ce faire, l'intégralité du théâtre a été désossée, y compris les fondations, pour pouvoir poser une nouvelle dalle. Le montant total des travaux est à la hauteur du chantier : le coût est estimé à 1,5 M€, subventionné à 250 000 € par la Région des Pays de la Loire et 150 000 € par l'État.

Un lieu transformé, une acoustique préservée

Les travaux permettront la rénovation complète du hall d'accueil, du parterre, du foyer, des balcons et des couloirs. Un soin particulier a été porté à l'acoustique de l'équipement, dont la qualité sonore est originellement proche d'un théâtre à l'italienne.

"Une fois rénové, ce lieu s'inscrira en complémentarité avec l'espace culturel René Cassin et répondra, avec ses 250 places, aux besoins identifiés sur le territoire : accueil de petite forme, auditions de l'école de musique, résidences d'artistes, conférences, Folle Journée, etc". La livraison du théâtre est prévue pour la fin de l'année 2013.

LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Le rôle du Conseil de développement

Source : *Mode opératoire des NCR (Nouveau Contrat Régional) – Région Pays de la Loire*

Définition

Le Conseil de développement est l'instance qui rassemble les acteurs de la société civile à l'échelle du territoire. Il est en capacité d'exprimer l'opinion de la population non élue dans l'élaboration des documents stratégiques et de planification et dans la préparation des contrats.

Le Conseil de développement est un outil de la démocratie locale qui facilite l'expression et la compréhension citoyennes à l'égard des processus de développement et des besoins de la population.

Rôle et mission dans le cadre du Nouveau contrat régional

Dans le cadre du Nouveau contrat régional, le Conseil de développement, en tant que membre du comité de suivi (cf. 2.1), sera sollicité lors :

- de l'élaboration (stratégique et opérationnelle) du programme soumis à contractualisation : il doit rédiger un avis écrit sur le projet de programme produit par le territoire,
- de la réunion d'audition (présentation de son avis sur le programme),
- des rencontres locales liées à la vie du contrat (point d'avancement du contrat, etc...).

Par ailleurs, l'ensemble des Conseils de développement de la région seront invités à l'assemblée annuelle des territoires mise en place par la Région.

Par delà le rôle confié dans le cadre des Nouveaux contrats régionaux, la Région proposera un accompagnement à la structuration d'un véritable réseau des Conseils de développement en Pays de la Loire.

LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE SUD VENDÉE

Depuis septembre 2008, le Conseil de Développement du Territoire Sud Vendée regroupe les cinq Communautés de Communes du Syndicat Mixte pour les Contrats Régionaux du Sud Vendée (SMCRSV) (ancien Syndicat Mixte pour le Contrat Territorial Unique du Sud Vendée).

Il s'implique dans la mise en œuvre des projets du territoire et/ou travaille sur la prospective en vue du prochain Contrat Régional.

Le Conseil de Développement du Territoire Sud Vendée a renouvelé sa composition lors de son assemblée plénière du 11 décembre 2012 à Saint Michel le Cloucq. L'élection du Président a eu lieu sous la présidence de Claudette BOUTET, Présidente du Syndicat Mixte pour les Contrats Régionaux du Sud Vendée (SMCRSV).

La nouvelle composition du CDTSV :

Le Bureau :

Jacques METAIS **Président du CDTSV,**

Gilles BREMAND

Vice Président pour la C. de C. du Pays de Fontenay le Comte,

Louis-Marie DAVID

Vice Président pour la C.de C. Vendée-Sèvre-Autise,

Michel OURY

Vice Président pour la C. de C. du Pays de la Châtaigneraie,

Absence de représentant et de candidat pour les Communautés de Communes du Pays de Sainte Hermine et du Pays de L'Hermenault

Les commissions :

Marie-Christine BAUDRY-LOIGEROT

Présidente de la Commission Solidarités Humaines et Territoriales,

Jacques BONNIN

Président de la Commission Economie et Emploi,

Bernard GARON

Président de la Commission Environnement, énergie et transport

LE BLOG DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE SUD VENDEE

Le Blog contribue à mieux communiquer avec les Citoyens et les Elus :

8 021 visites

20 899 pages vues

Vous pouvez consulter les fiches Débattons en Pays Sud Vendée et le blog :

<http://conseildeveloppementduterritoiresudvendee.over-blog.com>

FINANCES

COMPTE DE GESTION 2012

Le Compte de Gestion relate la totalité des opérations réalisées sur l'exercice 2012.
Ce Compte de Gestion présente les résultats suivants :

	RESULTAT CLÔTURE DE L'EXERCICE 2012
INVESTISSEMENT	+ 586,32 €
FONCTIONNEMENT	+ 12 782,25 €
TOTAL	+ 13 368,57 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Le Compte Administratif 2012 du Syndicat Mixte pour les Contrats Régionaux du Sud Vendée (SMCRSV) présente les résultats suivants :

	RÉALISÉ
DÉPENSES 2012	77 957,63 €
RECETTES 2012	90 739,88 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2012	+ 12 782,25 €
RÉSULTAT REPORTÉ 2011	+ 72 218,12 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE	+ 85 000,37 €
SOLDE D'EXECUTION	+ 586,32 €
SOLDE D'EXECUTION REPORTE	+ 1 685,30 €
SOLDE D'EXECUTION CUMULE	+ 2 271,62 €
RESTE A RÉALISER	0
RESERVES R1068 EN INVESTISSEMENT	0
REPORT EN FONCTIONNEMENT 2013 R002	+ 85 000,37 €